

Conseil municipal du 12 décembre 2016

Déclaration de Nicolas CALT, portant sur le rapport de la Cour régionale des Comptes.

Monsieur le Maire,

Comme vous l'avez souligné, la Chambre régionale des Comptes n'a pas pour attribution de prendre des décisions en lieu et place de la municipalité.

Par contre, son rôle est d'apprécier la pertinence de vos décisions de gestion, et de leur résultat.

Et c'est bien là ce qui vous déplaît : le résultat de votre gestion est tout à fait critiquable.

Je ne reviens pas sur ce que mon collègue Philippe Verbois a déclaré. Depuis des années, il vous renouvelle les mêmes recommandations. Depuis des années, elles restent lettre morte. Le rapport de la Chambre arrive pourtant aux mêmes conclusions que Monsieur Verbois.

Je préfère souligner quelques points :

La Chambre indique, au sujet de l'évolution de la capacité d'autofinancement de notre ville, que son niveau n'est pas satisfaisant. L'institution emploie même le terme de préoccupant. C'est bien là du résultat de votre gestion dont il s'agit.

Vous connaissez d'ailleurs parfaitement le problème, puisque le niveau d'investissement de la ville ne cesse de décroître.

Vous n'avez aucune maîtrise sur le coût d'une part importante de notre dette.

Je crois qu'il faut ici expliquer au public qui assiste au Conseil de quoi il retourne :

Déjà Elus à l'époque, les membres de votre équipe ont décidé d'emprunter à des conditions que personne n'accepterait pour acheter sa propre maison : les intérêts que paie la ville sur certains emprunts dépendent de la différence entre l'inflation sur l'euro et celle sur la livre sterling, augmentée d'une marge.

La formule de calcul peut amener à des coûts prohibitifs pour la collectivité, très au-delà des coûts de marché classiques.

Je me souviens qu'ayant déjà évoqué ce problème à plusieurs reprises ici-même, Conchita Lacuey m'avait répondu que nous avons toujours été gagnants depuis que cet emprunt a été contracté. C'est faux.

Je lui avais alors répondu qu'il arrive que l'on gagne au casino...

Je constate que cet emprunt toxique nous coûte aujourd'hui au minimum le triple du taux d'intérêt normal.

C'est, a minima, le résultat d'une grave incompétence des Elus ayant voté sa souscription.

S'ajoute à cela le fait que l'indemnité de remboursement anticipé est tellement élevée que nous n'avons d'autre choix que de conserver cet emprunt jusqu'à son terme.

Là encore, les Elus de l'époque ont été de clairvoyants négociateurs !

Bref, on continue à jouer au casino, mais maintenant on perd à coup sûr, avec l'argent des Floiracais.

Nous en discuterons certainement lors de la cinquième délibération, puisque vous êtes désormais contraint de provisionner ce risque qu'autrefois vous minimisiez.

Je voudrais également revenir sur le taux d'absentéisme des agents travaillant pour la collectivité.

La Chambre a noté une différence significative de taux d'absence entre les agents non titulaires et les agents titulaires, ces derniers étant sensiblement plus absents.

Je partage votre remarque, Monsieur le Maire, par laquelle vous indiquez que ce sont les médecins qui accordent les arrêts maladie, et non les services municipaux.

Pourtant, la différence d'absentéisme est flagrante.

Ne faut-il pas y voir une conséquence directe des conditions de travail de nos agents et du management des services ?

Dans leur grande majorité, ceux des agents qui ont été transférés à Bordeaux Métropole dans le cadre de la mutualisation sont ravis. Certes, le régime indemnitaire est plus avantageux. Mais peut-être est-ce aussi la conséquence de vos difficultés à organiser efficacement les services et leur fonctionnement.

Je vous rappelle que les Elus doivent se porter garants de la santé et de la sécurité au travail des agents municipaux, titulaires ou non.

Il y a certainement en la matière de larges marges de progression à mobiliser.

Enfin, je tiens à préciser que je suis outré du comportement des Elus majoritaires pendant ce débat.

En effet, alors que nous prenons toujours soin, au sein de notre Groupe, à rester attentifs aux propos tenus par les Elus de la majorité municipale lorsque ces derniers ont la parole, je trouve tout à fait déplacé que, pendant l'intervention de mon collègue Philippe Verbois qui vient d'avoir lieu, j'aie pu voir des Elus de votre Groupe pouffer, ricaner ou bavarder entre eux.

Nous discutons ici de l'emploi d'argent public, versé par les contribuables floiracais, et le sujet me semble suffisamment important pour que l'on puisse y prêter dignement un minimum d'attention.